OBJET DU MARCHÉ
ORDONNANCEMENT, COORDINATION ET PILOTAGE DU CHANTIER RELATIF À LA RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE MAIRIE DE MAROMME ET L'EXTENSION D'UNE BIBLIOTHÈQUE ATTENANTE

ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)

MARCHÉ DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

MODE DE PASSATION : PROCÉDURE ADAPTÉE

Marché de prestations intellectuelles suivant articles L 2123-1 ; R 2123-1 à R 2123-4 ; L 1111-4 ; R 2431-17 du code de la commande publique constitué de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 /11/ 2018 et du décret n°2018-1075 du 3/12/2018 – entré en vigueur le 1er avril 2019

Maître d'Ouvrage
VILLE DE MAROMME
Hôtel de ville
Place Jean Jaurès – BP 1095
76153 MAROMME CEDEX
Tél. : 02.32.82.22.00

I- DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1- Objet de la consultation

L'ancien bâtiment de la mairie de Maromme, situé en plein cœur de la ville, une bâtisse du XIXe siècle au beau milieu d'une place tout juste refaite, n'est plus occupé par les services de la ville depuis quelques années, il faut des travaux de réhabilitation pour le déménagement des services municipaux de l'actuel Hôtel de ville vers des locaux réhabilités de l'ancienne Mairie. En 2011, la ville a entamé un programme de réalisation d'un équipement mixte comportant :

Une tranche ferme : visant la construction d'une bibliothèque en extension du bâtiment de l'ancienne mairie, une salle de mariages/Conseils/Réunions, un espace d'accueil.

Une tranche conditionnelle : visant la restructuration de la l'ancienne mairie existante pour l'accueil des services de la mairie.

La tranche ferme a été livrée en 2015, la tranche conditionnelle étant raffermie, la ville souhaite désormais lancer les travaux de réhabilitation de l'ancienne mairie.

La présente consultation a pour objet la désignation d'un prestataire pour une mission d'Ordonnancement de Pilotage et de Coordination pour les opérations suivantes :

- La réhabilitation de l'ancienne mairie de Maromme
- L'extension d'une bibliothèque contiguë à la Mairie

2- Lieu d'exécution

Le marché public sera exécuté dans la ville de Maromme à l'adresse suivante : Mairie de Maromme – Place Jean Jaurès, 76150 Maromme.

3- Mode de passation

Il s'agit d'un marché de prestations intellectuelles passé sous la forme d'une procédure adaptée.

4- Forme du contrat

Il s'agit d'un marché public ordinaire – Prestations intellectuelles dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

5- Pièces constitutives du marché

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes, par ordre de priorité décroissante :

5.1- Pièces particulières

- L'acte d'engagement (A.E.) dont l'exemplaire original conservé dans les archives de l'administration fait seule foi ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) dont l'exemplaire original conservé dans les archives de l'administration fait seule foi ;
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) dont l'exemplaire original conservé dans les archives de l'administration fait seule foi.

5.2- Pièces générales

- Le Code de la commande publique constitué de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 /11/ 2018 et du décret n°2018-1075 du 3/12/2018 - entré en vigueur le 1er avril 2019 ;
- Arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de prestations intellectuelles (CCAG-PI 2021) ;
- Le code du travail ;
- Toutes les normes techniques françaises et directives en vigueur applicables aux prestations faisant l'objet du marché.

NB : les documents du marché sont prioritaires sur tout autre document que le candidat joindra à son offre.

II- IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Désignation, adresse, téléphone de la collectivité :

VILLE DE MAROMME
Hôtel de Ville
Place Jean Jaurès
BP 1095 76153 MAROMME Cedex
Téléphone : 02.32.82.22.00

1- Désignation du signataire du marché

Monsieur David LAMIRAY, Maire de la ville de Maromme, ou son représentant dûment habilité, conformément à la délibération n°1 de la séance du 30 mars 2023 du Conseil municipal, notamment en son troisième point, décidant de déléguer à M. le Maire, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés (travaux, fournitures et services) et des accords-cadres, passés sans formalité préalable en raison de leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget. Acte soumis au contrôle de légalité le 05/04/2023, visé et rendu exécutoire par les services préfectoraux le 05 avril 2023.

2- Comptable assignataire

Monsieur le Receveur percepteur de la Ville de MAROMME.

Service de gestion comptable (SGC) de Maromme – Déville-lès-Rouen
3 impasse des tisserands, BP 1088
76150 Maromme
02 35 74 20 21

3- Autres intervenants dans le marché

Les autres intervenants dans le marché sont :

- Le maître d'œuvre : EQUIPAGE ARCHITECTURE 4 rue st Nicolas 75012 Paris
- L'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) : Marché en cours de passation
- Le Coordonnateur SPS : Qualiconsult – Mach 8 Avenue des hauts Grigneux 76420 BIHOREL
- Contrôleur technique + S.S.I : Qualiconsult – Mach 8 Avenue des hauts Grigneux 76420 BIHOREL

- Les entreprises exécutant les travaux

III- IDENTIFICATION DU CO-CONTRACTANT

1- Engagement du candidat

Je soussigné : ……

- Agissant au nom et pour le compte de l'entreprise :

  …….

- Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés ;

- Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) regroupant l'ensemble des clauses à caractère technique régissant ce marché ;

- Et après avoir établi les déclarations prévues aux articles R 2143-3 à R 2143-10 du Code de la Commande publique constitué de l'Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 ;

M'engage, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations en respectant les caractéristiques et spécifications techniques énumérées dans le C.C.T.P, dans les conditions ci-après définies.

2- Informations concernant le candidat

Nom, prénom et qualité du signataire* :

……

……

……

Tel. *:.....E-mail*.....

☐ Agissant pour mon propre compte.

☐ Agissant pour le compte de la société - *Indiquer le nom, l'adresse, le téléphone de la société :*

……

……

……

☐ Agissant pour le compte de la personne publique candidate - *Indiquer le nom, l'adresse, le téléphone de la personne publique :*

……

……

……

☐ Agissant en tant que mandataire pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature en date du ……(Joindre DC1*)

☐ Groupement solidaire ☐ Groupement conjoint

☐ Mandataire solidaire ☐ Mandataire non solidaire

N° de SIRET*……. **N°A.P. E*……**

Mention obligatoire

3- Obligations et responsabilité du titulaire

La mission est exécutée sous l'entière responsabilité du cocontractant, qui doit se conformer à la réglementation en vigueur.

Il est tenu pour responsable des dommages directs matériels, incorporels et corporels consécutifs lors des prestations, s'il est établi un lien de causalité entre le préjudice allégué et une faute ou négligence de sa part.

Le cocontractant est soumis à une obligation de résultat au titre du présent marché. En conséquence, il est tenu de fournir le résultat promis et est responsable du respect du délais d'exécution du marché.

Le cocontractant est tenu de rendre compte immédiatement de toute difficulté rencontrée pendant l'exécution des prestations. En cas de difficultés rencontrées, il s'engage à mettre en œuvre tout dispositif susceptible de contourner la difficulté.

4- Les obligations du pouvoir adjudicateur

Le pouvoir adjudicateur s'engage à payer le prix et à assurer au prestataire toutes facilités pour lui permettre de réaliser ses prestations dans de bonnes conditions.

IV- PRIX

1- Nature et forme du prix

■ **Nature du prix**

Les prix sont réputés :

- **Fermes** : invariable pendant la durée du marché ;
- **Forfaitaires** : qui rémunère le titulaire pour ses prestations définies par le marché et qui s'applique dans le marché à un ensemble de prestations qui n'est pas de nature à être répété.
- **Définitifs** : prix initialement indiqué dans le marché, et sur la base duquel il est conclu, ne peut plus être modifié, il est intangible ;
- **Non actualisables** : il n'est pas prévu une mise à jour des prix en cas de retard entre la remise des offres et la date d'exécution des prestations ;
- **Non révisables** : le prix ne peut pas faire l'objet d'une révision

■ **Forme du prix**

Le prix est forfaitaire et rémunère le titulaire pour l'ensemble des prestations. Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales ou autres frappant obligatoirement les prestations, ainsi que toutes les autres dépenses nécessaires à l'exécution des prestations, les marges pour risque et les marges bénéficiaires.

2- Décomposition du prix

Les prix du marché sont établis hors T.V.A. La T.V.A. applicable est celle en vigueur à l'époque du fait générateur. Les prix du marché ainsi définis sont réputés établis aux conditions économiques en vigueur au mois Mo. Le cocontractant établi le montant du marché en budget hors taxe (HT) et budget toutes taxes comprises (TTC).

Les prestations seront rémunérées par application du prix global forfaitaire suivant* :

MONTANT TOTAL HT DE LA PRESTATION	**€ HT**
TVA (Taux de……%)	**€**
MONTANT TOTAL TTC DE LA PRESTATION	**€ TTC**

Montant HT de la prestation en lettres : ……

……

……***

Décomposition du prix par phases				
Phases constitutives de la mission		**Montant € HT**	**TVA…… (*taux à préciser*)**	**Montant € TTC**
Phase 1: ETUDES				
Mission 1	Analyse du projet en phase PRO-DCE			
Mission 2	Inventaire des contraintes et formalités			
Mission 3	Mise au point du processus de diffusion des informations et circulations des documents			
	SOUS-TOTAL 1 HT			
Phase 2 : PRÉPARATION				
Mission 1	Organisation générale			
Mission 2	Coodination temporelle des études d'exécution			
Mission 3	Planification des travaux			
	SOUS-TOTAL 2 HT			
Phase 3 : EXÉCUTION DES TRAVAUX				
Mission 1	Réunions de chantier			
Mission 2	Coordination des travaux			
Mission 3	Pilotage des entreprises			
	SOUS-TOTAL 3 HT			
Phase 4 : LIVRAISON DES OUVRAGES ET ANNÉE DE PARFAIT ACHÈVEMENT				
Mission 1	Organisation et planification des OPR et de la réception			
Mission 2	Année de parfait achèvement			
Mission 3	Commission de sécurité			
	SOUS-TOTAL 4 HT			
TOTAL MARCHÉ : ORDONNANCEMENT, COORDINATION ET PILOTAGE DU CHANTIER RELATIF À LA RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE MAIRIE DE MAROMME ET L'EXTENSION D'UNE BIBLIOTHÈQUE ATTENANTE		**Montant total € HT**	**TVA…… (*taux à préciser*)**	**Montant total € TTC**

MON OFFRE ME LIE pour la durée de la validité des offres indiquée dans le règlement de la consultation, soit **120 jours**.

La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) sera remplie par le candidat à l'appui de son offre figurant dans cet acte d'engagement mais ne constitue pas un document contractuel. Par contre, la décomposition du prix par phases constitue un document contractuel***.**

V- DURÉE ET EXÉCUTION DE LA PRESTATION

1- Durée

Selon le programme prévisionnel de la ville : L'hôtel de ville retrouvera son lieu d'origine dès 2025, pour un début des travaux printemps 2024.

Début prévisionnel de la mission OPC : Janvier 2024

Fin prévisionnelle de la mission OPC : Décembre 2026

Le marché s'exécute à compter de :

- La date de notification du marché public.

La durée prévisionnelle de l'opération est de trois (3) ans, hors période de garantie de parfait achèvement, mais cela sera principalement lié à la réception des travaux.

2- Notification du marché

Le marché doit être notifié avant tout commencement d'exécution. La notification du marché consiste en une remise au titulaire contre récépissé de la photocopie de l'acte d'engagement certifiée conforme et visée. La date de notification est la date du récépissé. Le marché prend effet à cette date.

3- Pénalités

Hors cas de force majeure ou faute de l'administration, en cas de retard de son fait, le titulaire encourt une pénalité conformément à l'article 9.8 du CCAP du présent marché.

VI- PAIEMENT

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert au nom du titulaire.

JE DEMANDE que la ville de Maromme règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert au nom du Titulaire :

……

Compte à créditer – Joindre un relevé d'identité bancaire ou postale

Numéro **:** …….

Code Banque : ……

Code guichet : …….

Clé **:** …….

de la Banque / C.C.P. / Trésor Public :…….

NB : il est conseillé de bien lire l'article 10.2 du CCAP du présent marché avant de cocher les cases suivantes.

VII- AVANCE (*Article R. 2191-3 ou article R. 2391-1 du code de la commande publique)*

Je renonce au bénéfice de l'avance ☐ J'accepte l'avance ☐

(Cocher la case correspondante)

VIII- ACOMPTES (*Articles R. 2191-20 à R. 2191-22 du code de la commande publique*)

Je renonce au bénéfice des acomptes ☐ J'accepte les acomptes ☐

(Cocher la case correspondante)

IX- ATTESTATION SUR L'HONNEUR DU CANDIDAT

J'affirme, sous peine de résiliation du marché, ou de sa mise en régie à mes torts exclusifs, que la Société pour laquelle j'interviens ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant des articles L2141-1 à L2141-6, Article R. 2143-3, Article R3123-16 du code de la commande publique et pour tout autre motif d'exclusion prévu par le même code, relatif aux marchés publics.

Je déclare sur l'honneur que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 2141-4 du code de la commande publique, Article L. 2242-1, Article L1132-1, Article L8211-1 et suivants du code du travail sur le travail illégal.

Je déclare sur l'honneur que je / la société pour laquelle j'interviens, n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles Article L8221-1, Article L8221-3, Article L8221-5, et Article L8241-1 du code du travail.

X- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes par ordre décroissante :

- **Pièces contractuelles**
  - L'Acte d'Engagement (AE) et ses annexes, entièrement complété, paraphé et signé ;
  - Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), paraphé et signé ;

- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), paraphé et signé ;
- Le mémoire technique : les exigences de capacités professionnelles, techniques et financières minimales indispensables pour l'exécution du marché :
  - Les références adéquates provenant de marchés exécutés antérieurement dans le cadre de la présente mission ou la démonstration par son offre de sa capacité à exécuter le marché ;
  - Certificats de qualification professionnelle ;
  - Certificat de qualité.

- **Pièces obligatoires**
  - Le D.U.M.E **ou** les imprimés DC1 et DC2
  - Les déclarations et attestation sur l'honneur conformément aux articles L 2141-1 à L 2141-5 et L 2141-7 à L 2141-11 du code de la commande publique ; les articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du Code du travail) ou D. 8222-7 (cocontractant établi à l'étranger) ou D. 8254-2 à D. 8254-5 (liste des salariés étrangers) du Code du travail.
  - Attestation URSSAF
  - Attestation de régularité fiscale
  - Attestation d'assurance en cours de validité
  - Extrait Kbis
  - RIB ou RIP

La preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle, attestant de la compétence de l'opérateur économique à effectuer la prestation pour laquelle il se porte candidat. Pour les certificats de qualité, d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par l'opérateur économique sont acceptées.

XI- SIGNATURE

1- Signature du marché par le titulaire individuel :

Fait en un seul original,

Nom, prénom(s) et qualité du signataire*	Lieu et date de signature*	Signature* *[Précédée de la mention¨ Lu et approuvé¨]*

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

2- Signature du marché public en cas de groupement :

Fait en un seul original,

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (Article R.2142-23 ou article R.2342-12 du code de al commande publique) :

……*

Nom, prénom(s) et qualité du signataire*	Lieu et date de signature*	Signature* *[Précédée de la mention¨ Lu et approuvé¨]*

(*) Le signataire (mandataire) doit avoir le pouvoir d'engager tout le groupement.

3- Identification et signature de l'acheteur

Fait en un seul original,

- **Désignation de l'acheteur**

VILLE DE MAROMME
Hôtel de ville
Place Jean Jaurès – BP 1095
76153 MAROMME CEDEX
Tél. : 02.32.82.22.00

- **Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R.2191-59 du code de la commande publique, auquel renvoie l'article R.2391-28 du même code (nantissement ou cession de créance)**

Monsieur Nadim ABOU-KANDIL, directeur du pôle Ressources et Moyens – 02 32 82 22 23 – nadim.abou-kandil@maromme.fr

- **Nom, prénom, qualité du signataire du marché public**

Monsieur David LAMIRAY, Maire de la ville de Maromme, ou son représentant dûment habilité.

Signature

À : Maromme

Le .....

Pour le Pouvoir Adjudicateur,

XII- NOTIFICATION

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçu à titre de notification une copie du présent marché*» :

À……le……

Signature du titulaire

En cas d'envoi en LRAR :

Coller dans ce cadre l'avis de réception postale, daté et signé par le titulaire.

En cas de notification par voie électronique :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçu à titre de notification une copie du présent marché* » :

À……le……

Signature du titulaire

XIII- NANTISSEMENT OU CESSION DE CRÉANCE

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 ☐ La totalité du marché dont le montant est de : *(indiquer le montant en chiffres et en lettres*)

……

……

2 ☐ La totalité du bon de commande n° ..... afférent au marché *(indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

……

……

3 ☐ La partie des prestations évaluée à *(indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

……

……

Et qui doit être exécutée par .....

En qualité de : ☐ Membre d'un groupement d'entreprises ☐ Titulaire du marché

Fait à Maromme, le ……

LE MAIRE

DAVID LAMIRAY

Cadre réservé à l'administration*